



Teletravail et detachement

Par **Alexandra O**, le **23/06/2008** à **17:06**

Bonjour,

Je dois déménager en pologne en été et afin de continuer notre collaboration (salariée), mon employeur f(rançais) me propose d'établir un avenant au contrat de travail sécifiant que je télétravaille pour lui et que je suis détachée en pologne (j'ai noté qu'il s'agit de 12 mois reconductibles une seule fois), cela est-il réalisable et sous quelle forme?

Merci d'avance pour tout renseignement!